

Questions orales

continuent de me harceler et de me demander des explications qui n'ont aucun rapport avec la question.

L'intention du député n'est certainement pas de donner à penser que le ministre aurait agi dans un but délictueux ou qu'il aurait cherché à tirer un avantage personnel de quoi que ce soit. Les lignes directrices ont été enfreintes, et le ministre a démissionné.

Cela aurait dû constituer un précédent dans les années 70, mais il semblerait que tel n'ait pas été le cas.

Je crois que le ministre a agi honorablement en démissionnant et que cette décision concorde parfaitement avec la réputation très enviée qu'il a acquise d'un bout à l'autre du pays ainsi qu'avec le brillant avenir auquel il est promis.

[Français]

M. Svend J. Robinson (Burnaby—Kingsway): Je désire poser une question supplémentaire au premier ministre, monsieur le Président. En 1976, le premier ministre, M. Trudeau, avait annoncé des lignes directrices en ce qui touche les contacts entre les membres du système judiciaire et les députés, les ministres. Je demande encore une fois au premier ministre: Est-ce que ces lignes directrices dures sont toujours effectives selon lui et selon son gouvernement?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le député parle de précédent. Il est un fait notoire qu'en 1971, l'honorable Jean Chrétien est intervenu directement par un appel téléphonique fait auprès d'un juge de la Cour supérieure du Québec. Il n'a pas démissionné. L'honorable Bud Drury, en 1976, est intervenu directement auprès d'un juge de la Cour supérieure du Québec, et il n'a pas démissionné. L'honorable Robert Kaplan, alors solliciteur général, a écrit à un juge, en 1982, et il n'a pas démissionné. L'honorable Jean Charest est intervenu au nom du monde sportif à cause des Jeux en Nouvelle-Zélande. Il n'est pas intervenu pour des raisons personnelles. Il a enfreint de façon technique le règlement. Il a été assez honorable pour démissionner. Voilà un geste qui aurait dû être posé dans d'autres circonstances, par d'autres, dans le passé.

* * *

[Traduction]

LES PÊCHES

M. Ron MacDonald (Dartmouth): Monsieur le Président, la question que je pose au premier ministre a trait à l'attitude affligeante que son gouvernement a adoptée à l'égard de la crise des pêches dans la région de l'Atlantique.

À maintes et maintes reprises, le premier ministre a promis d'accorder une aide généreuse aux localités particulièrement touchées par la ruine de nos pêches dans cette région. Pourtant, il ne semble disposé à l'heure actuelle qu'à les abreuver de paroles creuses.

• (1440)

Le ministre du Commerce extérieur, pour sa part, parle de nouveaux crédits et d'anciens programmes adaptés aux besoins actuels.

Le ministre chargé de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique parle de crédits déjà affectés à d'anciens programmes. L'argent en question doit provenir de l'APECA dont le gouvernement a considérablement réduit le budget le printemps dernier.

La question que je pose au premier ministre est la suivante: Pourquoi le premier ministre insiste-t-il pour donner de la main droite ce qu'il retire de la main gauche, au lieu de tout simplement chercher l'argent nécessaire pour mettre fin à la crise très grave dont la gabegie de son propre gouvernement a été la cause dans les pêches de l'Atlantique?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, seulement au cours de l'année dernière, l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique a octroyé quelque 600 millions de dollars de crédits fédéraux à quelque 7 000 projets dans les provinces de l'Atlantique, ce qui a engendré 1,6 milliard de dollars pour créer 18 000 nouveaux emplois dans cette région. À mon avis, c'est là le genre de collaboration que les provinces de l'Atlantique attendent et obtiennent du gouvernement actuel.

Mon honorable collègue a parlé des pêches. Des crédits de l'ordre de 130 millions de dollars ont déjà été engagés. Des initiatives ont été prises aux niveaux international et national pour faire face à la crise très grave qui sévit dans les pêches de l'Atlantique, crise dont j'ai reconnu l'existence à maintes reprises.

Comme l'a déclaré hier le premier ministre McKenna à l'occasion d'une entrevue qu'il accordait au Nouveau-Brunswick, les provinces de l'Atlantique ne font pas face à une crise économique. Il y a des secteurs de forte croissance. Le premier ministre McKenna, dont la province figurait, l'année dernière, au premier rang de toutes les provinces canadiennes pour ce qui est des investissements, a déclaré qu'il tenait à répéter cet exploit encore cette année.

Sans doute est-il trop poli pour déclarer que ce qui embarrasse le plus le Nouveau-Brunswick, ce sont les propos mal avisés des députés libéraux qui pourraient décourager ceux qui voudraient investir dans les provinces de l'Atlantique.

M. MacDonald (Dartmouth): Monsieur le Président, ma question s'adresse encore au premier ministre. C'est tout de même incroyable de l'entendre louer ici les